

2022-2027

Projet pédagogique - IFAS



Sommaire

1. Présentation de l'IFAS :.....	2
2. Cadre général de la formation :.....	3
2.1. <i>Les orientations de la formation</i> :.....	3
2.2. <i>La conception de la formation</i> :.....	3
2.3. <i>Les principes pédagogiques</i> :.....	4
2.4. <i>Les moyens humains</i> :.....	5
2.5. <i>Les locaux et moyens matériels</i> :.....	6
2.6. <i>Les relations avec les partenaires</i> :.....	8
3. Mise en œuvre du projet pédagogique :.....	9
3.1. <i>Déroulement de la formation</i> :.....	9
3.2. <i>L'enseignement théorique</i> :.....	9
3.3. <i>Choix pédagogiques, projets</i> :.....	10
3.4. <i>Suivi individuel</i> :.....	12
3.5. <i>Les stages</i> :.....	13
3.6. <i>Dispositifs d'évaluation</i>	15
4. Prestations offertes à la vie étudiante :.....	16
5. Les indicateurs d'évaluation du projet :.....	17

1. Présentation de l'IFAS :

L'institut de formation d'aides-soignants de Rostrenen se situe au sein du Lycée des métiers des services à la personne et de la sécurité de Rostrenen.

Situé en Centre Ouest Bretagne, le lycée Rosa Parks accueille près de 420 élèves, du CAP au postbac. Il propose de nombreuses formations dont le point commun est d'être tourné vers l'engagement au service des autres.

Les formations proposées au sein du lycée professionnel sont :

- le CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance
- le CAP Agent de Sécurité
- le CAP Assistant Technique en Milieux Familial et Collectif
- le CAP Production et Service en Restauration
- le BAC professionnel Accompagnement, Soins et Services à la Personne
- le BAC professionnel Animation Enfance et Personnes Agées
- le BAC professionnel Métiers de la Sécurité
- le BTS Management Opérationnel de la Sécurité (sous statut scolaire)

Le lycée Rosa Parks est également rattaché au GRETA Bretagne Occidentale (agence de Carhaix) et propose 2 formations en alternance :

- le BP Agent Technique Prévention et Sécurité
- le BTS Management Opérationnel de la Sécurité (sous statut apprenti)

L'institut de formation d'aides-soignants de Rostrenen est un établissement à taille humaine, attentif aux besoins des apprenants et à leur vécu de formation.

Son positionnement au sein du lycée professionnel offre des opportunités de collaboration entre les différentes filières professionnelles.

Ouvert en 2010, il accueille 15 élèves par agrément de la Région, en cursus complet mais également en cursus partiel.

Les élèves admis en formation sont issus de formation scolaire initiale (notamment de baccalauréat ASSP ou SAPAT) ou relèvent de dispositifs de formation continue.

En effet, par son implantation au milieu du territoire breton, l'IFAS recrute des agents faisant fonction de soins dans les établissements partenaires (notamment des EHPAD et SSIAD du secteur ainsi que de l'AHB). Ces adultes en reprise de formation sont financés par leurs employeurs ou par pôle emploi.

2. Cadre général de la formation :

2.1. Les orientations de la formation :

Le dispositif de formation d'aides-soignants a pour objectif de permettre à chaque apprenant d'acquérir des compétences attendues pour mener à bien les missions qui lui sont dévolues.

Ces missions sont inscrites dans le cadre réglementaire :

« L'aide-soignant exerce son activité sous la responsabilité de l'infirmier, dans le cadre du rôle propre dévolu à celui-ci, conformément aux articles R 4311-3 à R 4311-5 du code de la santé publique. »

En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant est habilité à dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée.

Trois missions reflétant la spécificité du métier sont ainsi définies :

- Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie ;
- Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences ;
- Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel.

2.2. La conception de la formation :

Les apprenants de l'institut sont des personnes adultes, en formation par alternance à visée professionnelle.

La pédagogie doit permettre d'articuler les paradoxes de la vie étudiante, les contraintes de la vie adulte et la construction d'une identité professionnelle.

Elle a pour objectif d'aider chaque apprenant à être acteur de ses apprentissages en lien avec ses aptitudes, ses expériences et son projet professionnel.

➤ Objectifs de professionnalisation :

L'aide-soignant, lors de son processus de professionnalisation et selon les compétences attendues, prodigue des soins préventifs, curatifs et palliatifs en vue de promouvoir, protéger, maintenir et restaurer la santé de la personne soignée.

Le but de la formation est de transmettre un apprentissage qui valorise une approche globale et humaniste de la personne soignée. Elle doit permettre à l'élève d'assurer des soins de qualité et prend en compte la dimension relationnelle des soins.

Elle vise à former des professionnels :

- Compétents et responsables
- Capables de s'intégrer dans une équipe pluriprofessionnelle
- Inscrits dans une dynamique de formation et d'évolution professionnelle

➤ Approche globale et humaniste :

C'est une approche globale centrée sur la personne et son expérience de santé.

Elle s'appuie sur des valeurs humanistes (compassion, écoute, compréhension, réciprocité, collaboration, ouverture...) qui influencent les attitudes et les comportements qui guident la pratique professionnelle.

La personne est placée au cœur de l'intervention. Elle est unique et comprend plusieurs dimensions (bio-psycho-sociale, culturelle, spirituelle...).

Elle possède une perspective et une compréhension unique de son expérience de la santé (ou de la maladie) qu'elle vit et possède un potentiel et un pouvoir agir.

Il s'agit d'aider et d'accompagner la personne afin de favoriser sa santé et son bien-être, tout en garantissant ses droits, sa dignité et sa liberté.

En réponse aux valeurs évoquées, les intentions pédagogiques de l'IFAS sont en lien avec l'adoption d'une posture réflexive.

L'apprenant, au-delà de compétences techniques indispensables à l'exercice de la profession, doit également comprendre pourquoi et comment il met en œuvre ses actions afin de s'inscrire dans une démarche d'amélioration et de transférabilité.

2.3. Les principes pédagogiques :

Le référentiel de formation porte une organisation qui permet l'acquisition progressive de connaissances et de savoir-faire reliés à des situations professionnelles. La pratique régulière de l'analyse de situations professionnelles permet de donner du sens au contenu pédagogique.

L'équipe pédagogique met en œuvre diverses méthodes pédagogiques participatives et actives, afin de favoriser la participation des élèves et le développement des compétences (socioconstructivisme).

L'organisation de la formation par alternance vise à articuler en permanence 3 dimensions :

- Comprendre : l'apprenant acquiert les savoirs nécessaires à la compréhension des situations
- Agir : l'apprenant mobilise les savoirs et acquiert la capacité d'agir et d'évaluer son action
- Transférer : l'apprenant acquiert la capacité de transposer ses acquis en situations nouvelles

La formation basée sur l'alternance entre les apports de savoirs en institut et l'immersion dans le milieu professionnel par le biais des stages doit permettre de mobiliser, de combiner et transférer des savoirs pour développer un savoir agir dans toutes les situations rencontrées.

Le parcours de formation tient compte de la progression de chaque élève dans sa singularité à acquérir les compétences.

Ce parcours doit notamment permettre de développer l'autonomie et la responsabilité de l'élève dans ses apprentissages et l'aider à se professionnaliser.

2.4. Les moyens humains :

La formation est essentiellement assurée par 2 formatrices (Infirmières DE et Professeures de Lycée Professionnel en Sciences et Techniques Médico-Sociales).

Cette organisation offre une perspective de proximité dans l'accompagnement direct des apprenants et dans les échanges entre les formateurs qui travaillent de concert dans un souci d'harmonisation, de rigueur et de cohérence dans les actions pédagogiques menées. A ce titre, des réunions régulières sont organisées.

Un travail en collaboration avec d'autres enseignants du lycée et des intervenants extérieurs a été mis en place en fonction des compétences spécifiques de chacun : aides-soignants, infirmiers, cadres de santé, animatrices, psychologues, médecins, membres d'association etc.

Le rôle des formateurs est d'accompagner l'élève dans la construction d'une identité professionnelle forte, ancrée autour de valeurs telles que le respect, la tolérance, la rigueur, la solidarité. Les missions des formateurs sont :

- La mise en œuvre des enseignements
- L'organisation et la correction des évaluations
- Le suivi pédagogique de l'apprenant
- La participation aux réunions et instances de l'IFAS
- La participation au jury de sélection
- La communication externe (forums, lycées, portes-ouvertes...)

Auxquelles s'ajoutent les missions relatives au poste de Direction :

- Coordination et planification de la mise en œuvre des enseignements
- Gestion et coordination des intervenants extérieurs
- Organisation des stages
- Gestion du dossier pédagogique
- Gestion des absences
- Suivi et traçabilité de l'acquisition des compétences
- Organisation et gestion des tâches administratives inhérentes à la fonction
- Communication avec les instances ayant trait au fonctionnement de l'IFAS (ARS, Région, DREETS, Rectorat)

L'équipe pédagogique de l'IFAS peut également s'appuyer sur l'intervention de d'autres professionnels du lycée tels que la Direction et son secrétariat (cogestion des dossiers administratifs), l'Intendance (gestion financière), la Direction Déléguée aux Formations Professionnelles et Technologiques (rédaction des conventions de stage) ou encore l'accueil (standard téléphonique).

L'équipe pédagogique bénéficie également de l'appui des équipes de maintenance et de logistique, ainsi que des équipes de restauration et d'entretien des locaux.

2.5. Les locaux et moyens matériels :

Les locaux de l'institut de formation d'aides-soignants se situent dans l'infrastructure du lycée. Globalement répartis dans le bâtiment E, certains espaces sont propres à l'IFAS tandis que d'autres sont mutualisés avec le lycée. Ils comportent notamment :

- Une salle de cours dédiée à l'IFAS, comprenant un espace destiné aux travaux théoriques et un autre espace aux travaux pratiques (avec des lits médicalisés et autres matériels de soins).
- Deux salles de travaux pratiques partagées avec les élèves des filières des soins à la personne : une orientée pour les soins aux adultes, et l'autre orientée pour les soins aux enfants.

Les salles de travaux pratiques sont équipées de tout le matériel habituellement présent dans une chambre d'hôpital (lit médicalisé, chevet, adaptable...) et de mannequins de simulation. On y trouve également tout le matériel nécessaire à la pratique simulée des soins (chariots, matériels de soins, linges, dispositifs médicaux, appareillages, matériels de manutention...).

- Une salle d'animation partagée avec les élèves des filières des soins à la personne. Elle permet notamment de préparer les outils d'intervention pour les différentes actions menées (animation, éducation à la santé).
- Des appartements pédagogiques partagés avec les élèves des filières des soins à la personne. Ils permettent notamment une simulation des soins au domicile des patients (3 studios comportant chacun une chambre, une salle de bain adaptée et une cuisine équipée).
- La présence d'un bureau, permettant d'accueillir les élèves en entretien individuel.
- Le Centre de Documentation et d'Information du lycée : Il est accessible aux élèves de l'IFAS et met notamment à disposition des élèves de nombreux ouvrages et revues en lien avec leur cursus. Cet espace dispose également d'ordinateurs reliés à internet et d'un photocopieur.

➤ Développement de l'offre numérique :

Les apprenants de l'IFAS peuvent bénéficier de l'accès à l'ensemble des équipements numériques disponibles au lycée. Ils peuvent notamment utiliser :

- Les 7 ordinateurs accessibles librement en salle de classe
- Les ordinateurs portables de la classe mobile (sur réservation)
- Les ordinateurs du Centre de Documentation et d'Information

L'ensemble des salles de cours sont équipées d'ordinateurs et de vidéoprojecteurs (avec enceintes), permettant la projection de supports de cours, la présentation d'exposés, le visionnage de vidéos...

Différents outils de communication sont utilisés :

- **Pronote** : C'est un espace d'informations et une plateforme d'échanges interne au lycée.

Pronote permet d'accéder à certaines informations liées à la vie de l'établissement (notification de la Direction, projets et animations en cours, absences, menus...).

Pronote permet également de pouvoir échanger avec différents interlocuteurs, notamment avec les élèves et avec les enseignants des différentes filières du lycée (notamment ASSP et AEPE), mais également avec tous les autres professionnels (infirmières scolaires, assistante sociale, vie scolaire, maintenance informatique, service logistique, intendance et équipe de Direction).

- **Pearltress** : C'est une plateforme de partage de contenus numériques.

Pearltress permet de classer et de mettre à disposition des élèves des supports de cours mais également différentes ressources (schémas, vidéos...). Enrichie par les formateurs, cette plateforme est accessible par les apprenants en tout lieu et à tout moment, via un smartphone ou un ordinateur.

- **Convergence** : C'est la messagerie académique mise à disposition des formateurs.

Convergence est utilisée par les formateurs de l'IFAS pour communiquer avec les apprenants, les professionnels des structures de soins et les intervenants extérieurs, mais également entre eux pour communiquer sur les travaux ou se transmettre des documents.

- **Le site internet et le compte twitter du Lycée** : Ce sont deux outils de communication externe à destination des élèves et du grand public.

Ils font partie de la stratégie de communication déployée au lycée pour informer les usagers, leurs familles et le grand public sur les actualités importantes (dates clés des formations, candidatures, résultats...) et les actions menées au sein de l'établissement (co-intervention avec les ASSP, activités d'animation, action de sensibilisation au mois sans tabac...).

2.6. *Les relations avec les partenaires :*

Afin de pérenniser les relations avec les établissements de proximité, l'IFAS de Rostrenen veille à créer différents liens fonctionnels avec ceux-ci, notamment via :

- La mise en œuvre de conventions permettant l'accueil de stagiaires aides-soignants
- L'organisation d'interventions ponctuelles de différents professionnels à l'IFAS
- La préparation et la mise en œuvre d'actions dans les structures (projet d'animation)
- La mise en relation des apprenants avec d'éventuels employeurs

Des rencontres lors des encadrements de stage et des temps d'échanges sont organisés avec nos partenaires afin de former des professionnels compétents, ancrés dans la réalité des besoins du territoire (vieillesse de la population, indicateurs de santé préoccupants...) et répondant aux attentes des futurs employeurs.

De même, chaque année, l'IFAS de Rostrenen forme des agents de services des établissements de proximité afin de permettre une professionnalisation des agents faisant fonction de soins déjà en poste.

En ce sens, l'IFAS de Rostrenen, en liaison avec le GRETA de Carhaix a conduit en 2021, une formation modulaire « participer aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée ». D'une durée de 70h, celle-ci avait été dispensée en avril / mai 2021 aux ASH des établissements de proximité pour répondre à leurs besoins de formation.

3. Mise en œuvre du projet pédagogique :

3.1. Déroulement de la formation :

Le projet de l'IFAS est d'assurer la formation de futurs aides-soignants compétents, efficaces et capables de s'adapter aux besoins et à l'évolution du métier.

Il vise à l'acquisition pour chaque élève des différents blocs de compétences.

La planification de l'alternance a été mise en œuvre afin de permettre la modularisation de la formation en fonction des parcours antérieurs des élèves.

➤ Cursus complet :

La formation comprend 44 semaines soit 1540 heures d'enseignements réparties en:

- 22 semaines d'enseignements théoriques (770h)
- 22 semaines d'enseignements cliniques (770h)

Les élèves en cursus complet effectuent leur rentrée à la fin du mois d'août et terminent la formation en octobre de l'année suivante. Ils bénéficient de l'intégralité des vacances scolaires. L'alternance entre les périodes de cours et de stages est présentée **dans l'annexe 1.**

➤ Cursus partiel :

Sous réserve d'être admis à suivre la formation dans les conditions fixées par l'arrêté du 7 avril 2020 modifié susvisé, des équivalences de compétences, de blocs de compétences ou des allègements de certains modules de formation sont accordés aux élèves titulaires de certains titres ou diplômes.

En fonction des modules visés, les élèves effectuent une rentrée plus tardive, et ce, afin d'éviter les ruptures de parcours. Ainsi, les élèves de baccalauréats ASSP et SAPAT effectuent une rentrée en novembre.

3.2. L'enseignement théorique :

L'enseignement théorique se déroule par blocs de compétences reprenant 10 modules de formation théorique. Ces différents modules sont liés afin de permettre une meilleure acquisition des compétences, de manière logique et transversale.

L'enseignement est dispensé sur la base de 35 h par semaine en alternance avec les stages.

Blocs de compétences	Modules	Durées
Bloc 1	Module 1 : Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	147h
	Module 2 : Repérage et prévention des situations à risque	21h

Bloc 2	Module 3 : Evaluation de l'état clinique d'une personne	77h
	Module 4 : Mise en œuvre de soins adaptés, évaluation et réajustement	182h
	Module 5 : Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	35h
Bloc 3	Module 6 : Relation et communication avec les personnes et leur entourage	70h
	Module 7 : Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs	21h
Bloc 4	Module 8 : Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	35h
Bloc 5	Module 9 : Traitement des informations	35h
	Module 10 : Travail en équipe pluriprofessionnelle, qualité et gestion des risques	70h

La formation est complétée par trois dispositifs d'accompagnement de l'apprenant, à savoir : l'accompagnement pédagogique individualisé, le suivi pédagogique individualisé et les travaux personnels guidés.

3.3. *Choix pédagogiques, projets :*

Les moyens pédagogiques mis en œuvre sont variés et comprennent notamment :

- Des travaux dirigés à partir de l'analyse d'une situation professionnelle
- Des cours magistraux
- Des travaux de groupe mutualisés
- Des travaux pratiques et des séances d'apprentissage par simulation
- Des travaux personnels guidés
- Des analyses de pratiques professionnelles (animées par un psychologue)
- Des jeux de rôles, notamment lors de l'enseignement de la communication
- Des projets : d'animation, d'éducation à la santé...

Ils reposent également sur les stages hospitaliers et extrahospitaliers et leurs exploitations (systématiquement mobilisés au sein des séquences pédagogiques par le biais d'outils tels que le brainstorming, la narration d'expérience).

De nombreux professionnels extérieurs concourent à la formation des futurs aides-soignants de l'établissement en intervenant ponctuellement en cours :

Thématiques	Intervenants extérieurs
Handicap	Une infirmière en MAS
Animation – Maintien de la vie sociale	Deux partenariats avec des EHPAD : - Yoga du rire au sein du lycée - Projet d'animation au sein d'un EHPAD
Violences faites aux femmes	Deux professionnels d'une association d'aide aux victimes de violences

<u>Santé mentale :</u> - Pathologies prévalentes - Troubles du neurodéveloppement - Techniques de pacification, gestion de crise - Mesures d'isolement et de contention	Un infirmier de psychiatrie Un infirmier de psychiatrie Un cadre de santé de psychiatrie Une infirmière de psychiatrie
Dons d'organes et de tissus	Une cadre de santé en unité de prélèvement
Soins post-mortem	Un cadre de santé en chambre mortuaire
Soins de trachéotomie	Deux bénévoles d'une association de laryngectomisés et mutilés de la voix
Soins de stomie digestive	<i>En attente d'une association de stomisés</i>
Soins & Surveillance en orthopédie	Un infirmier en orthopédie
Soins & Surveillance en réanimation	<i>En attente d'un intervenant</i>
Soins d'urgences – AFGSU	CESU 22 – Saint Briec
Ergonomie	Une aide-soignante formatrice PRAP2S
Analyse des pratiques professionnelles	Un psychologue
Addictions et mise en œuvre d'une action d'éducation à la santé (pour le mois sans tabac)	Deux infirmiers du CMPS Addictologie
Education thérapeutique	Une infirmière en ETP
Tutorat des stagiaires (partenariat ASSP)	Enseignant STMS du LP
Initiation au breton	Enseignant de breton du LP

L'intervention de nombre de ces professionnels est encadrée par une convention mise en œuvre avec l'association hospitalière de Bretagne depuis le 15 mai 2017.

- Celle-ci prévoit une mise à disposition de professionnels de santé selon certaines spécialités en lien avec les modules de formation.
- Par ailleurs, il est notifié dans cette convention que l'AHB accueille les stagiaires aides-soignants dans des services où exercent des aides-soignants formés au tutorat afin de garantir la qualité de l'encadrement des apprenants et l'atteinte des objectifs fixés pour les stages (annexe 2)

➤ Focus sur la liaison interne IFAS – ASSP :

L'IFAS de Rostrenen se situe au sein du lycée professionnel, ce qui offre des opportunités de collaboration entre les différentes filières professionnelles et leurs enseignants.

Plusieurs interventions dans les classes de baccalauréat ASSP sont ainsi programmées au fil de l'année afin de renforcer l'attractivité de ce métier et de préparer la poursuite d'études.

Elèves et formateurs peuvent ainsi présenter la formation, les stages, les allègements possibles ou encore les financements et échanger sur les éventuelles difficultés rencontrées.

Dans cette même perspective, des séances de cours sont proposées en co-intervention entre ces 2 filières, notamment à partir de la classe de première. Ces séances de travaux pratiques ou de partage de connaissances permettent notamment :

- De professionnaliser les élèves aides-soignants en rendant concret le tutorat
- De développer les compétences des élèves de baccalauréat.

De même, inscrit dans une démarche de promotion de ce métier, l'IFAS de Rostrenen participe également aux portes ouvertes du lycée et aux éventuels forums organisés sur le territoire, afin de présenter la formation et les débouchés.

A cette fin, des interventions dans les autres lycées professionnels du territoire et des stages d'observation sont proposés afin de permettre, notamment aux élèves de baccalauréat ASSP et SAPAT de se projeter dans la formation et dans le métier d'aide-soignant.

3.4. *Suivi individuel :*

L'IFAS de Rostrenen accueille 15 élèves par promotion, ce qui permet aux formateurs une bonne connaissance de tous les apprenants et une individualisation forte du suivi. En effet, attentifs et dans l'échange avec les apprenants, il est facile d'observer rapidement toute problématique d'apprentissage.

A ce titre, l'équipe pédagogique est attentive aux apprenants à besoins éducatifs particuliers. Des adaptations sont notamment proposées afin de favoriser la réussite de tous les apprenants : différenciation pédagogique, agrandissement de documents, modification des supports, lecture orale des consignes et documents...

➤ Accompagnement pédagogique individualisé :

Compte tenu de la diversité des profils et des nouvelles modalités d'accès à la formation, un accompagnement pédagogique individualisé et ciblé est mis en place.

Il permet d'accompagner les apprenants dans les attendus en termes d'écriture, de lecture, de compréhension, d'arithmétique, de relations humaines, d'organisation et d'outils informatiques. Ce module obligatoire pour les élèves met en lien les attendus avec la pratique professionnelle.

Un travail en collaboration avec les enseignants du lycée professionnel (mathématiques-sciences et lettres-histoire) est enclenché afin de mettre à profit les compétences de chacun.

➤ Suivi pédagogique individualisé :

Le suivi pédagogique prend le relais du dispositif d'accompagnement pédagogique individualisé.

Il permet, au cours d'entretiens de suivi pédagogique réguliers, de faire le point sur l'acquisition des compétences des élèves. Il permet en outre d'identifier les éventuelles difficultés et de co-construire des solutions pour y remédier.

Un entretien initial est réalisé dès les premières semaines de formation pour obtenir une meilleure connaissance de l'élève (parcours antérieur, attentes vis-à-vis de la formation, projet professionnel...).

Ensuite, à minima, avant chaque départ en stage, les apprenants rencontrent leur formateur référent. A cette occasion, ils font un point d'étape sur les acquis et les difficultés éventuellement rencontrées. Les axes d'amélioration sont identifiés et des mesures d'accompagnements peuvent être proposées. Ces rencontres sont aussi l'occasion d'un soutien visant à éviter les risques d'abandon de formation.

La qualité de la relation avec les élèves dépend de l'implication de chaque partenaire. Elle est basée sur les principes de discrétion, de confiance et de respect mutuel. L'apprenant doit adopter une attitude d'échange et d'ouverture d'esprit.

3.5. Les stages :

La formation comprend 4 périodes de stage (trois stages de 5 semaines et un stage de 7 semaines) à réaliser dans le secteur sanitaire, social ou médico-social, en établissement, en hospitalisation à domicile ou dans les services d'accompagnement et d'aide à la personne.

Le parcours de stage comprend au moins une période auprès de personnes en situation de handicap physique ou psychique et une période auprès de personnes âgées.

Les trois stages de 5 semaines visent à explorer les trois missions de l'aide-soignant. Le stage de 7 semaines réalisé en fin de formation permet, quant à lui, l'exploration ou la consolidation du projet professionnel.

Au cours de ces stages, l'apprenant réalise au moins une expérience de travail de nuit et une expérience de travail le week-end.

Le parcours de stage de l'élève est construit par l'équipe pédagogique.

Pour cela, la Directrice envoie au cours de l'année N-1 des demandes de stages aux structures partenaires qui notifient le nombre de places mises à disposition pour la session de formation suivante. La Directrice regroupe l'ensemble des opportunités de stages puis attribue les places en fonction des obligations réglementaires, des

parcours antérieurs à l'entrée en formation des élèves et autant que possible en prenant en compte leurs situations géographiques (temps de trajet).

Cela permet d'adapter et d'individualiser les parcours aux besoins des élèves.

➤ **Liste des principaux lieux de stages de l'IFAS (annexe 2) :**

Les principaux lieux de stage sont les établissements employeurs au niveau local. Ce sont les structures qui envoient des agents en formation ou qui accueillent nos apprenants après obtention de leur diplôme. Néanmoins, un élargissement du réseau est en cours afin de répondre au mieux aux besoins identifiés.

Centres hospitaliers :

- AHB : CH de Plouguernevel
- CHRU de Brest – Site de Carhaix
- CH Guingamp
- CHCB de Pontivy
- CH Yves Le Foll de Saint Briec
- GHBS – Site de Le Faouët

Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes :

- EHPAD Magdelaine de Corlay
- EHPAD Saint-Joseph de Gouarec
- EHPAD Ty Maël de Maël-Carhaix
- EHPAD Bonne nouvelle de Rostrenen
- EHPAD-USLD Keramour de Rostrenen (AHB)
- EHPAD Ker Dudi de Trébrivan

Maison d'Accueil Spécialisé :

- MAS de Callac
- MAS de Carhaix-Plouguer
- MAS de Chateauneuf-du-Faou

Services de Soins Infirmiers A Domicile :

- SSIAD de Cléguerec
- SSIAD de Gourin
- SSIAD de Maël-Carhaix
- SSIAD de Sainte-Tréphine
- SSIAD de Quintin

L'encadrement en stage est assuré par des professionnels diplômés et formés au tutorat (aides-soignants, infirmiers...). L'évaluation des compétences repose sur l'évaluation du (ou des) tuteur(s).

Par ailleurs, au cours de chaque stage, les apprenants sont suivis par un formateur référent qui assure le suivi du bon déroulement du stage et l'acquisition des compétences (bilan avec le tuteur).

Il réalise notamment une visite de stage qui permet d'accompagner l'apprenant dans le développement d'une réflexion et d'une analyse professionnelle et dans la construction de son raisonnement clinique (démarche trifocale).

En cas de difficulté, un entretien avec les différents interlocuteurs (maître de stage, tuteur(s), élève et formateur) est organisé.

3.6. Dispositifs d'évaluation

➤ En institut de formation :

Chaque module est évalué selon les modalités définies par le référentiel de formation. Les critères d'évaluation sont définis au regard des objectifs de formation.

Plusieurs formes d'épreuves sont organisées :

- Des épreuves écrites d'étude de situations
- Des épreuves de pratique simulée : préparation et réalisation de gestes techniques en structure de soins ou pratique simulée à l'IFAS

La validation du bloc 2 comporte l'obligation d'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU) de niveau 2. Celle-ci est réalisée en partenariat avec le Centre CESU 22 de Saint-Brieuc.

Des évaluations formatives sont réalisées au cours de chaque module afin d'aider les élèves à identifier les attendus et à se positionner au regard de ceux-ci.

Chaque module doit être validé.

Lorsqu'un élève ne valide pas un module, une remédiation est mise en œuvre (après bilan individuel avec les formatrices) afin de mettre en œuvre les réajustements nécessaires à la réussite de l'examen de rattrapage.

➤ En milieu professionnel :

L'évaluation permet d'apprécier le développement des compétences de l'apprenant au regard des compétences exigées pour l'obtention du diplôme.

Elle est réalisée à chaque stage, par le tuteur sur la base d'un échange avec l'apprenant et, le cas échéant, avec le formateur référent. Elle s'appuie sur :

- Les activités réalisées par l'apprenant
- Les échanges avec les professionnels de proximité sur les activités réalisées
- L'observation des activités réalisées par l'apprenant
- La description des situations par l'apprenant
- L'échange avec l'apprenant sur les situations rencontrées
- L'auto-évaluation réalisée par l'apprenant

A la fin de la formation, l'équipe pédagogique réalise un bilan des acquisitions pour chaque compétence. Celles-ci sont validées si l'apprenant obtient une note au moins égale à la moyenne pour chacune d'elles.

4. Prestations offertes à la vie étudiante :

Les apprenants bénéficient de l'accès à l'ensemble des locaux de l'établissement (salles de classe, CDI, foyer...). Ils peuvent déjeuner au self (au tarif élève).

L'IFAS dispose également de micro-ondes permettant aux élèves de se restaurer sur place pour ceux qui ne souhaitent pas se rendre au self du lycée.

L'établissement possède également un distributeur de boissons chaudes ainsi qu'une cafetière et une bouilloire mises à disposition des apprenants de l'IFAS.

➤ Prestations sanitaires et sociales :

Selon les situations personnelles et les besoins identifiés, les apprenants peuvent accéder aux services des professionnels sanitaires et sociaux de l'établissement : infirmières scolaires, psychologue de l'éducation nationale et assistante sociale.

Cette dernière peut notamment les accompagner dans les démarches administratives et sociales ou les orienter vers les instances compétentes (Département, CCAS, mission locale...).

Dans ce domaine, le secrétariat de Direction joue un rôle important dans l'accompagnement des élèves sollicitant une bourse d'études (moins de 25 ans).

➤ Prestations socio-culturelles :

Les élèves aides-soignants bénéficient du droit d'association (non utilisé à ce jour).

Ils bénéficient également des actions menées par l'association des élèves du lycée (RP3S), et accèdent à ce titre, à différentes offres (aux tarifs associations) pour l'achat de chocolats, brioches / viennoiseries, objets divers selon les actions...

De plus, le lycée professionnel a mis en place à la rentrée 2022, un projet d'Intervention Centrée sur l'Activité Physique et la Sédentarité (ICAPS), auquel les élèves de l'IFAS volontaires peuvent participer.

Les objectifs de l'ICAPS sont notamment de

- Favoriser la pratique d'une activité physique régulière
- Développer les compétences dans la gestion de la santé et du bien-être

A ce titre, des temps de randonnée ont notamment été mis en place le lundi soir et d'autres activités tendent à se développer. Les apprenants de l'IFAS pratiquent en moyenne la marche 2 fois par semaine, en particulier sur les pauses méridiennes.

5. Les indicateurs d'évaluation du projet :

L'IFAS de Rostrenen est un établissement à taille humaine, attentif aux besoins des apprenants. L'individualisation des parcours de formation en vue d'une professionnalisation y est importante.

C'est un lieu de questionnement des pratiques professionnelles et de développement d'une posture réflexive.

L'IFAS s'inscrit dans une démarche qualité et participe à ce titre à la démarche Qualycée de l'établissement.

Dans le cadre de cette démarche qualité, les apprenants sont amenés à évaluer :

- Les modules de formation théorique (apports, supports, modalités, intervenants) : annexe 3
- Les structures de stage : annexe 4

Ainsi, il est prévu à la fin de chaque module, une évaluation du degré de satisfaction des apprenants. Ces évaluations sont l'occasion pour les formateurs de faire un point sur leur déroulement et d'échanger autour des approches, outils méthodologiques et pédagogiques utilisés, et de les réajuster dans un souci de qualité des prestations offertes.

Ce fonctionnement est réitéré à la fin de la formation dans une vision plus globale.

A ce titre, cette dynamique réflexive se poursuit dans le cadre du partenariat avec :

- L'IFAS du CHRU de Brest – Site de Carhaix
- L'IFAS du Lycée Marie Le Franc de Lorient

afin d'harmoniser nos approches pédagogiques (évaluation des savoirs, outils d'évaluations formatives et normatives, positionnement des formateurs et degré d'exigences, contenus pédagogiques, partage de ressources humaines : intervenants, associations...).